

CHEVERNY.INFO



Mairie de Cheverny

Horaires d'ouverture :

Mardi et vendredi :
9h-12h / 14h-16h30

Mercredi et jeudi :
9h-12h

Samedi
9h-12h

www.mairie-cheverny.com
mairie.cheverny@orange.fr

SOMMAIRE

Mot du maire	
Maisons fleuries	1
En direct de la mairie	2
Compte rendus des Conseils municipaux	3 - 4
En direct de la mairie (suite)	5
Agenda	6



Bulletin municipal
Oct / Nov / Déc 2015

EDITO DU MAIRE

Chevernoises, Chevernois,

Après une période estivale très active, notre village retrouve un peu son rythme et sa quiétude. On est toujours étonné de mesurer l'attachement qui s'engage lorsqu'une manifestation est organisée sur la place de Cheverny. Jazzin', le marché gourmand et artistique, l'Echo du Caquetoire, la fête des vendanges, (bientôt le marché de la Saint-Martin) et toujours un public, des bénévoles et la météo qui reste sage, soit une belle saison pour les touristes et pour ceux qui exercent dans ce secteur.

Les vendanges sont terminées, ce sera, visiblement, un bon cru. Pendant l'été, ce sont les travaux de voirie qui ont été réalisés : chemin de la Rousselière dite « route du golf » (financé par Agglopolys mais dont les aménagements de sécurité restent à la charge de la commune) ; la route de Contres (à la charge du département), tandis que la commune a financé la réfection d'une portion de la route de Villavrain, de la route de Cellettes et les fossés attenants. Notre choix a été de programmer chaque année la réfection d'une partie de la voirie et des fossés en tenant compte du diagnostic fait en début de mandat et du budget communal.

Cela illustre la vitalité de Cheverny, une dynamique qui s'inscrit dans une gestion mesurée et l'étude des projets selon une logique économique viable et raisonnée. L'association des Maires de France, avec le soutien de l'association des maires ruraux, s'est mobilisée contre le gouvernement pour dénoncer les restrictions budgétaires tandis que certaines communes ne peuvent boucler leur budget.

L'équipe municipale veille à assurer les travaux d'aménagement, l'entretien et les services de la commune afin que ces charges s'équilibrent avec les ressources qui proviennent, entre autre, des impôts des administrés. Ainsi, c'est un exercice complexe que nous mettons quotidiennement en œuvre et sur lequel il faut être particulièrement attentif.

Cheverny reste bon élève dans tous ces domaines, parce que ses habitants se mobilisent toujours activement, voilà peut-être ce qui en fait une commune attachante.

Bien à vous,

Lionella Gallard,
Maire de Cheverny

Concours des maisons fleuries

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Si l'été 2014 a été humide et triste, celui de 2015 a été très chaud et sec, rendant la tâche de nos candidats, bien difficile pour maintenir leur jardin en « bonne forme ». Ils y sont bien parvenus et ont été récompensés **samedi 4 octobre à 11 h**, salle du Conseil à la Mairie.

Madame le Maire, Jean-Claude CHADENAS, Michelle DILAJ et Patricia LEVANT ont été heureux de remettre leur diplôme aux candidats inscrits : le 1er prix a été attribué à Madame Maryvonne SOULLEZ, le 2e prix à Monsieur Didier HEMERY et le 3e prix à Monsieur Bernard BRUNET.

Mesdames Marie CHERY, Jeanne GAUTHIER, Odette LECOMTE, Chantal BERTRAND, Monsieur et Madame Jean DESCOMBES, Monsieur et Madame Gérard LACROIX ont également été récompensés.



Fête du vélo



La 17^e fête du vélo, organisée par l'Office de tourisme Blois-Chambord, a fait étape à Cheverny, le 6 septembre dernier.

Les 1 500 participants ont pique-niqué sur un terrain appartenant au château de Troussay et ont pu participer à plusieurs animations, sur la place de l'Eglise (dégustation de vins, promenades à dos d'âne...) et au lavoir (vannerie...)



En direct de la mairie

Le point travaux

Réfection du chemin de la Rousselière : un chantier éco-responsable. L'objectif de l'opération était d'améliorer le confort de conduite tout en élargissant la chaussée (renforcement des rives de chaussée sur une largeur de 1 m), évitant ainsi une dégradation des accotements lors de croisement de véhicules.

A l'heure de la transition énergétique, Agglopolys a fait le choix d'un aménagement durable. En effet, dans le cadre de ces travaux, la couche de roulement a été réalisée avec un enrobé à basse température (nom commercial "enrobé tiède"), ce qui permet de baisser significativement l'impact environnemental de ce chantier et ce pour les raisons suivantes :

- Un gain énergétique de 20 % par rapport à un enrobé classique (pour une température inférieure de 30 °C)
- Aucun dégagement de fumées ni d'odeurs, ce qui minimise la gêne pendant le chantier pour les riverains mais également pour les équipes d'application.

Ainsi pour cette opération, ce sont 423 litres de pétrole économisés, soit 1,1 t de CO2.

Quelques chiffres du chantier :

1 125 m de voirie, 540 m³ de grave calcaire en couche de fondation, 650 tonnes de grave bitume en couche de liaison, 700 tonnes de béton bitumineux en couche de roulement, coût du chantier : 206 700 euros financés par Agglopolys car cette route est une route communautaire.

Afin de **limiter la vitesse** sur cette route, divers aménagements ont été envisagés mais le fait que cette voie soit située hors agglomération limite les possibilités (pas de ralentisseurs possibles).

Ces aménagements seront à la charge de la commune et réalisés prochainement.

Réfection route de Cormeray

L'objectif de l'opération sera d'améliorer le confort de conduite en renforçant les rives de chaussée évitant ainsi une dégradation des accotements lors de croisement de véhicules.

Quelques chiffres du chantier :

400 m de voirie, 220 m³ de grave calcaire en couche de fondation, 220 tonnes de grave bitume en couche de liaison, 110 tonnes d'enrobé pour finition, coût du chantier : 85 000 euros financés par Agglopolys car cette route est une route communautaire.

En raison de ces travaux et de la sécurité des équipes, la circulation sera interdite sur la route de Cormeray (sur 400 m à partir du « Carroi ») du lundi 5 octobre au 31 octobre sauf pour les riverains. Merci de votre compréhension.

Etat civil

Naissance : Cadoux Margot	24 septembre
Mariages : Naguet de Saint-Vulfran Pierre et de CACQUERAY Camille	19 Septembre
Décès : Cazin Bernard	4 septembre

Transport scolaire

L'hiver arrivant, la nuit tombe de plus en plus tôt. Ainsi, n'hésitez pas à équiper vos enfants de gilets ou de bracelets fluorescents pour qu'ils puissent marcher sur le bord des routes en étant suffisamment visibles par les automobilistes.

Réfection route de Villavrain et route de Cellettes

Divers travaux ont été réalisés : Reprofilage et curage des fossés et évacuation afin de permettre l'écoulement des eaux pluviales. Dérasement des accotements afin de les remettre à niveau et d'éviter que les eaux restent sur la chaussée. Fourniture et mise en œuvre de Béton Bitumineux Semi Grenu en couche de roulement sur 4.5 cm moyen (BBSG comprenant un fort pourcentage de matériaux recyclés). Fourniture et mise en œuvre de GNT (Grave Non Traitée) 0/20 en épaulement de la couche de roulement afin de conforter le bord de chaussée.

Ces travaux ont également permis de faire élaguer les haies qui venaient sur l'espace public. Avec une utilisation normale de ces voiries, nous ne devrions pas refaire de travaux sur ces portions avant de nombreuses années !



Quelques chiffres du chantier

VC 11 « route de Villavrain » depuis les Pierres Légères jusqu'au carrefour après les Bombardières. Longueur env. 750 m, largeur de 3.20 à 3.80 m.

VC 30 « route de Cellettes » de la voie du Petit Chambord au chemin de l'Ouasserie. Longueur env. 350 m, largeur de 3.60 à 4.20 m.

Montant global des deux chantiers : 63 000 euros entièrement financés par la commune.

Sècheresse 2015

Fissures sur le bâti liées aux mouvements de sols

En raison de la sécheresse qui a sévi cet été, il est possible que vous constatiez des fissures sur vos bâtiments.

Si tel est le cas, il vous est possible d'adresser ou de déposer un courrier en mairie signalant ces fissures en y annexant des photos.

Un dossier en reconnaissance d'état de catastrophe naturelle sera déposé par la commune en préfecture en janvier 2016 avec l'ensemble des dossiers déposés en mairie.

Vous avez jusqu'au 15 Décembre 2015 pour déposer votre dossier en mairie.

La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle permet une indemnisation des dommages par le fond national de garantie.

Recensement

Vous avez 16 ans et la nationalité française, fille ou garçon, vous devez vous faire recenser à la mairie de votre domicile. Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer sa Journée Défense et Citoyenneté.

A l'issue de cette journée, un certificat vous sera fourni indispensable pour se présenter au concours et examens publics (permis de conduire, baccalauréat).

Elections

Les Elections Régionales auront lieu les **6 et 13 décembre prochains.**

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h à la salle du conseil de mairie.

Pensez à vous munir de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité.

Compte rendu du conseil municipal du lundi 7 septembre 2015

Cimetière : nombre de scellement d'urne cinéraire sur une pierre tombale

Suite à la demande d'un particulier, le Conseil Municipal valide cette demande entrant dans le cadre légal. Toutefois, seul le scellement d'une urne par concession sera autorisé. Le règlement du cimetière sera modifié en conséquence.

Taxe aménagement : fixation du taux : Le Conseil maintient le taux de 3 %, sans exonération.

Chorale « La Notina » : mise à disposition d'une salle pour les répétitions

Madame le Maire propose la mise à disposition, à titre provisoire, de la salle des seniors en attendant la construction d'un bâtiment dédié aux associations. Le Conseil valide cette proposition.

Festival des Arts de la Rue 2015 : bilan

Très réussi : accueil du public, météo, beaucoup de spectateurs (surtout le dimanche), communication efficace de l'Office de Tourisme Blois-Chambord. La commune a reçu un grand nombre de courriers et de mails de satisfaction.

Pour 2015, la participation de la commune est de 1 677,55 € ; pour 2016, la prévision est de 4 451 € (somme budgétée pratiquement identique tous les ans).

Festival des Arts de la Rue 2016 : demande de subventions Conseil Départemental, Pays des Châteaux, Grand Chambord

Il est important de reconduire cette manifestation pour une 9^e édition car elle participe au rayonnement culturel de notre commune et permet aux associations (qui assurent la buvette) de subvenir plus confortablement à leurs besoins.

La commune bénéficie également d'un partenariat de compétences, d'un mécénat financier ainsi que de diverses aides publiques.

L'ensemble du Conseil vote à l'unanimité pour la continuité du Festival et « autorise » madame le Maire à demander les subventions.

Personnel communal :

- avis du Comité Technique Paritaire sur la majoration du temps de travail d'un adjoint technique de 2^{ème} classe - (augmentation hebdomadaire de 6 heures supplémentaires) – ancienne durée 17 h 30 – nouvelle durée 23h30

- création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe (durée hebdomadaire 23 h 30/35^{ème}) : modification du tableau des emplois

- suppression poste adjoint technique 2^{ème} classe : 17 h 30/35^{ème}

L'ensemble du Conseil vote à l'unanimité pour attribuer 23 h 30 à Madame Cristina BAPTISTA qui assurera l'entretien de la salle des fêtes, de la salle des seniors et de la salle de danse, à compter du 20 octobre 2015.

Agglopolys : inscription au Défi inter-entreprises

Les candidats sont les suivants :

Célia COUDERC : course à pieds

Pascal CHEVALLIER : VTT

Chantal SARTIAUX et Nadège ZEPPA : canoë

Les frais d'inscription sont pris en charge par la Communauté d'Agglopolys.

Analyse de l'eau de Cheverny – Cour-Cheverny : elle est de bonne qualité.

Arrêté de circulation du Conseil Départemental : limitation de la vitesse à 70 km/h sur la D102 à la hauteur du Camping des Saules.

17^e fête du vélo : 1 500 participants. L'Office de Tourisme Blois-Chambord, organisateur de cette manifestation, a remercié la commune pour sa participation.

Journées du patrimoine : la commune de Cheverny participe en proposant la visite libre de l'église et du lavoir. Gratuité, jusqu'à 18 ans, pour la visite des châteaux de Cheverny et de Troussay.

Elagage : l'Adjoint en charge de la voirie a adressé un courrier à 5 propriétaires demeurant Villavrain et route de Cellettes leur demandant d'élaguer leurs arbres. Deux propriétaires ont souhaité bénéficier des services d'une entreprise choisie par la commune.

Communication de l'AMR et de l'AMF : les associations des Maires de France et des Maires Ruraux se mobilisent pour préserver l'identité communale et limiter la baisse des aides de l'Etat. Une pétition est disponible sur le site de l'AMF. Une journée de mobilisation est prévue le 19 septembre.

Conseil municipal du lundi 5 octobre 2015

AGGLOPOLYS – PLUI (Plan Local Urbanisme Intercommunal) : transfert de compétence – modification des statuts

La loi oblige l'Agglo à prendre cette compétence au plus tard en mars 2017. Un nombre important de communes étant encore en POS ou en cartes communales, ont l'obligation de se mettre en conformité avec la réglementation avant le 1^{er} janvier 2016 ou au plus tard au 1^{er} janvier 2017 en fonction des situations. L'Agglo a décidé d'anticiper le transfert de compétence afin de limiter les situations critiques auxquelles 19 communes pourraient être confrontées.

Le Conseil Municipal valide ce transfert (7 voix « pour » et 8 abstentions).

SIDELC (Syndicat Intercommunal de Distribution Electricité Loir-et-Cher) : modifications statutaires

Un récent courrier du Président mentionne, qu'en date du 3 septembre dernier, les délégués syndicaux ont adopté la modification des statuts consistant en une diversification de leurs compétences (bornes de recharges pour véhicules électriques et l'éclairage public).

L'ensemble du Conseil valide ces modifications.

Modification du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées)

Le Comité départemental souhaite modifier certains chemins de grandes randonnées. Les membres du Conseil acceptent cette décision, à l'unanimité.

Cimetière : travaux de réhabilitation du mur de clôture et de deux chapelles, réalisation d'un jardin du souvenir : demande de subvention DSR (Dotation Solidarité Rurale)

En 2015, fin de la procédure de relevage des tombes et création d'un parking. Le montant de cette 1^{ère} tranche s'élève à 58 419 €.

En 2016, les travaux se poursuivront avec la création d'un jardin du souvenir, la réfection du mur et de 2 chapelles, la restauration du portail et la toiture des chapelles. Le montant total des travaux est estimé à 75 000 €. Des demandes de subvention seront faites (DSR et réserve parlementaire).

Quatorze membres du Conseil votent « pour », un seul s'abstient.

Ecoles Privée et Publique : forfait scolaire 2015/2016

Validation du montant du forfait scolaire par l'ensemble du Conseil Municipal (930,16 € pour les élèves de maternelle, et 374,21 € pour les élèves de primaire).

Participation communale : spectacle de Noël – écoles publique et privée

Le prix de revient par enfant est de 3,55 €. Le Conseil Municipal maintient sa décision de participation, uniquement pour les enfants de Cheverny scolarisés à l'école publique et privée.

Collégiens et lycéens : participation financière communale aux séjours linguistiques et sportifs

La commune maintient sa participation de 50 €.

Repas séniors :

Le déjeuner se déroulera le samedi 12 décembre à partir de 12 h 30 au restaurant « La Rousselière ».

Rapport d'activité d'Agglopolys

Voté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Agenda d'accessibilité

Les bâtiments de la commune (mairie, église, office du tourisme, salles des fêtes, de danse et des séniors) doivent répondre à un certain nombre de normes pour les handicaps physiques, visuels et auditifs. Le dossier de demande d'étude était à remettre le 27 septembre au plus tard.

Madame le Maire a adressé un courrier pour demander un délai supplémentaire en raison de la technicité du dossier.

Le Conseil valide cette demande.

Inauguration de la route du Golf : organisée par AGGLOPOLYS, lundi 12 octobre à 18 h à la salle des fêtes.

Route de Cormeray : début des travaux ce jour. Les 400 m de voirie coûtent 85 000 €, pris en charge par Agglopolys.

Prochain Conseil Municipal le lundi 2 novembre 2015 à 19 h

En direct de la mairie

Défi inter-entreprises

Une équipe du conseil municipal a participé au défi inter-entreprises pour représenter la commune de Cheverny.
Résultat : 285^{ème} / 492 équipes inscrites.



Conseil Municipal des Jeunes

Les Jeunes se sont réunis le 25 septembre dernier et différents sujets ont été abordés :

Le CMJ composé d'Henri CAZIN, Mathis GOUNY, Vincent GUILLOT, Clément LUCK, Florian ROUSSAY, Joaquim SANTABODIA, Aude de SEGONZAC et Jeanne ZEPPA, est reconduit pour l'année 2015/2016.

Différentes activités seront proposées aux jeunes Chevernoises et Chevernois :

- Une **initiation au Golf de Cheverny**, gratuite pour les enfants de 7 à 17ans, **le samedi 24 octobre** prochain, le matin. (Nombre de places limité, inscription obligatoire en mairie : 02 54 79 97 78)
- **Le samedi 19 décembre 2015** : atelier « **décoration de Noël** », en collaboration avec le conseil des sages, afin d'embellir le bourg pour les fêtes de fin d'année. Si vous avez des accessoires dont vous ne vous servez plus, n'hésitez pas à nous les déposer, nous leur donnerons une seconde vie dans la commune. Inscription en mairie.
- Vu le succès de la **journée citoyenne** du mois de mai dernier, celle-ci sera reconduite durant les prochaines vacances de printemps en **Avril 2016**, toujours en collaboration avec le conseil des sages. La date précise sera communiquée dans le prochain bulletin municipal.

Le prochain Conseil Municipal des Jeunes aura lieu le vendredi 27 novembre 2015 à 19h30.

Repas ou colis ?

Cette année, la municipalité donne le choix entre un repas et un colis offert aux personnes de 70 ans et plus. La majorité a opté pour le repas qui est, pour eux, un moment privilégié de rencontres et de partage.

Nous leur donnons rendez-vous au **Restaurant du Golf « La Rousselière », samedi 12 décembre 2015, à partir de 12 h 30.**

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, il est possible de venir les chercher à domicile (merci de prendre contact avec la mairie). Pour les personnes préférant en tout état de cause, un colis, celui-ci leur sera distribué, comme l'an passé, par les élus du Conseil municipal, dans le courant du mois de décembre.

Les personnes n'ayant pas répondu au questionnaire, sont priées de bien vouloir prendre contact avec la mairie avant le 15 octobre dernier délai pour indiquer leur choix.

Le geste éco-citoyen du trimestre



L'automne est là, et nos consommations électriques vont augmenter. En France, 80% de notre électricité est produite par le nucléaire, 8% par des centrales thermiques, et seulement 12% par des énergies renouvelables et les barrages hydrauliques. Adoptons des gestes simples pour réduire notre consommation et lutter contre les nuisances liées à la production d'électricité :

- Je calorifuge mon ballon d'eau chaude
- Je traite les ponts thermiques de mon logement (30% des pertes de chaleurs peuvent se faire par un toit mal isolé)
- Je choisis un sèche-linge par condensation
- J'utilise le mode éco de mon lave-vaisselle qui permet de réduire de 45 % ma consommation d'énergie
- Je vérifie les étiquettes de mes ampoules et ne choisis que les basses consommations et adapte mon éclairage à mes besoins
- Je veille à éteindre tous mes appareils lorsque je ne m'en sers pas (les modes « veille » sont très énergivores)
- Je règle la température de mon réfrigérateur à 4°. Chaque degré en moins entraîne une hausse de 5 % de la consommation
- Je programme mon chauffage à 19° dans les pièces à vivre, et 15° dans les chambres. Adopter ces bons gestes vous permettra de réduire votre consommation annuelle de 20 % !

Collecte des déchets



Une borne pour la collecte des piles usagées vient ainsi d'être implantée au niveau du point tri situé sur la route de Romorantin. Cette borne bénéficie d'un affichage incitant à trier.

Les piles usagées sont considérées comme des déchets dangereux pour l'environnement en raison de leur toxicité. Elles doivent donc bénéficier d'une collecte spécifique pour un traitement approprié. Il ne faut donc

pas les jeter dans la poubelle à ordures ménagères.

Conseil des sages

Le conseil des sages a organisé une réunion d'information sur le service Résago, le transport à la demande de l'Agglo.

Après cette réunion une mise en pratique a été réalisée.

Ainsi les habitants de Cheverny ont pu réaliser à quel point l'utilisation du service Résago était simple et bon marché.

Pour tout renseignement complémentaire voir le dépliant joint à ce bulletin.



A vos agendas

La Lyre

Repas concert le samedi 24 octobre à 19h à la salle des fêtes de Cour-Cheverny : 15 € pour les adultes et 7 € pour les enfants de moins de 12 ans (réservations au 06 43 71 80 53). Les harmonies de Selles/Cher et de Onzain seront également présentes.

Concert gratuit de la Sainte Cécile le samedi 21 novembre à 19 h à la salle des fêtes de Cour-Cheverny avec remise des diplômes pour l'Ecole de musique.

L'amicale des loisirs

Concours de belote le samedi 5 décembre à 14h à la salle des fêtes de Cheverny (un lot distribué par joueur).

Assemblée Générale le dimanche 6 décembre à 10h à la salle des fêtes de Cheverny (l'amicale des loisirs souhaite recruter de jeunes adhérents).

Marché de Noël

Le Club des Seniors et la Grenouille organisent leur traditionnel **marché de Noël le dimanche 15 Novembre** dans le Bourg de Cheverny : vide greniers, artisanat, gastronomie, restauration rapide sur place. Ils vous attendent nombreux en espérant que le soleil soit au rendez-vous.

UNCAFN

Commémoration le samedi 5 décembre à 11 h 45 au monument aux morts de Cheverny.

Ecole Saint Louis

Les enfants de l'école Saint Louis présenteront à leur famille, **un spectacle de Noël le vendredi 11 décembre** à 18h30 à la salle des fêtes de Cour-Cheverny.

Cérémonie des vœux du maire

Samedi 16 Janvier 2016 à 18 h à la Salle des Fêtes

« Mille lectures d'hiver »



Offert à tout habitant de la région Centre qui le souhaite, cet événement artistique unique donne à découvrir et à entendre des écrivains vivants, au plus près des gens et dans un cadre convivial. Comme l'hiver dernier, une série de lectures publiques et privées sera organisée sur notre commune. Un comédien professionnel viendra lire des textes d'auteurs contemporains. Une occasion unique pour découvrir des auteurs, des textes connus ou moins connus et de savourer le plaisir de se faire raconter des histoires comme lorsqu'on était enfant !

Une séance publique aura lieu à la salle des seniors de Cheverny (date communiquée ultérieurement). Si vous êtes intéressé(e)s, **une séance de lecture peut être organisée gratuitement à votre domicile** avec vos amis et proches à la date de votre choix entre le **1er janvier au 31 mars 2015** (contacter la mairie) Attention, pour une date de lecture en janvier, **inscription avant fin novembre**. Pour plus d'information consulter le site :

www.ciclic.fr/livre-lecture/mille-lectures-d-hiver

ESCCC

Assemblée Générale le vendredi 20 novembre à 19h à la salle des fêtes de Cheverny.

ESCCC BASKET organise à la salle des fêtes de Cour Cheverny :

Une **Soirée ado**, de 10 à 17 ans, le **vendredi 16 octobre** de 19 h à 1 h du matin. Réservations au 06 71 95 83 25

Un **loto le samedi 17 octobre** à partir de 20 h (ouverture des portes 18 h) et le **dimanche 18 octobre** à partir de 14 h (ouverture des portes à 12 h).

Réservations au 06 85 68 22 49.

Le club de l'ESCCC Basket a créé **une section destinée à des jeunes et des adultes en situation de handicap mental, trouble psychique ou trouble du comportement, intitulée «SPORT ADAPTE»**. Nous sommes invités à venir supporter cette équipe lors d'une journée de championnat régional qui aura lieu le **samedi 12 décembre** de 10h à 16h au gymnase de Cour-Cheverny.

La Notina

Concert de Noël, en l'Eglise de Cheverny, le **Samedi 19 décembre** à 18h, accompagnée de l'ensemble de flûtes à bec « La Flûte enchantée ».

Concert dans le Temple de Blois, le **dimanche 10 janvier 2016** à 16h également accompagnée de l'ensemble de flûtes à bec « La Flûte Enchantée ».

La Notina a repris ses répétitions sous la houlette de Mr Georges ABDALLAH, **les jeudis de 18 h à 20 h** à la salle des seniors de Cheverny.

Gymnastique Volontaire

La Gymnastique Volontaire organise **une randonnée pédestre le dimanche 17 janvier 2016** départ de 7 h à 10 h au Gîte de Cour-Cheverny : 8, 12, 18 et 22 kms.